



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU



LE RAPPORT DE LA MAIRESSE

Les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe 2021 présenté à la réunion du conseil du 2 mai 2022.

La mairesse, Mme Marguerite Desrosiers, fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2021 de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Membres du conseil municipal,

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit faire un rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

En conséquence, c'est avec un grand plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états.

1. RAPPORT FINANCIER 2021 NON-CONSOLIDÉ ET CONSOLIDÉ

Les états financiers de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu au 31 décembre 2021 démontrent des recettes de 1 722 734 \$ et des dépenses de 1 379 223 \$ pour un surplus de l'exercice de 343 511\$.

L'excédent accumulé au 31 décembre 2021 est de 1 042 397 \$. L'actif à long terme, au 31 décembre 2021, s'élève à 6 266 228 \$ (immobilisations de la municipalité, les routes, infrastructure des eaux usées, etc.).

De l'avis de l'auditeur Laplante Brodeur Lussier Inc., les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et le taux global de taxation réel a été établi, dans tous ces aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Sommaire du rapport financier consolidé exercice terminé le 31 décembre 2021				
	Réalisation 2020 Administration municipale	Budget 2020 Administration municipale	Réalisation 2021 Administration municipale	Réalisation 2021 Total consolidé
Revenus				
Taxes	1 145 947 \$	1 791 146 \$	1 423 693 \$	1 423 693 \$
Compensations tenant lieu de taxes	7 068 \$	19 998 \$	26 516 \$	26 516 \$
Quotes-parts	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Transferts	300 297 \$	276 010 \$	208 661 \$	208 661 \$
Services rendus	22 587 \$	20 300 \$	29 838 \$	48 781 \$
Impositions de droits	30 993 \$	11 500 \$	20 628 \$	20 628 \$
Amendes et pénalités	830 \$	1 000 \$	756 \$	756 \$
Intérêts	11 955 \$	8 000 \$	11 663 \$	11 832 \$
Autres revenus	21 593 \$	0 \$	979 \$	3 876 \$
Revenu de fonctionnement	1 541 270 \$	2 127 954 \$	1 722 734 \$	1 744 743 \$
Revenu d'investissement (transfert)	\$			\$
Totaux revenus	1 541 270 \$	2 127 954 \$	1 722 734 \$	1 744 743 \$
<i>Extrait du rapport financier, page S12</i>				

Sommaire du rapport financier consolidé exercice terminé le 31 décembre 2021

	Réalisation 2020 Administration municipale	Budget 2021 Administration municipale	Réalisation 2021 Administration municipale	Réalisation 2021 Total consolidé
Charges				
Administration générale	263 209 \$	320 202 \$	295 134 \$	302 790 \$
Sécurité publique	158 647 \$	206 193 \$	169 973 \$	205 798 \$
Transport	258 615 \$	320 229 \$	294 555 \$	459 199 \$
Hygiène de milieu	162 854 \$	202 518 \$	198 817 \$	356 593 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	23 234 \$	28 219 \$	25 958 \$	25 958 \$
Loisirs et culture	17 460 \$	48 255 \$	26 571 \$	29 330 \$
Frais de financement	42 626 \$	38 096 \$	42 909 \$	42 914 \$
Amortissement des immobilisations	283 801 \$		325 306 \$	
Total des charges	1 210 446 \$	1 163 712 \$	1 379 223 \$	1 422 582 \$
Excédent de l'exercice (revenus-charges)	330 824 \$	964 242 \$	343 511 \$	322 161 \$
Moins : revenu d'investissement	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	330 824 \$	964 242 \$	343 511 \$	322 161 \$

Élément de conciliation à des fins fiscales

Amortissement inclus dans les dépenses	283 801 \$	0 \$	325 306 \$	351 407 \$
Produit de cession	20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(Gain) perte sur cession	-20 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement				
Remboursement de la dette à long terme	-300 464 \$	-86 200 \$	0 \$	- 36 648 \$
Activité d'investissement	-400 119 \$	-1 571 000 \$	-296 994 \$	-303 288 \$
Réserves financières et fonds réservés	254 708 \$	0 \$	-138 \$	-138 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	70 \$	692 958 \$	14 352 \$	14 491 \$
Excédent de fonctionnement affecté	65 250 \$	0 \$	693 008 \$	702 786 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	234 070 \$	0 \$	1 042 397 \$	1 050 771 \$
<i>Extrait du rapport financier, pages S12 et S13, S28-1 à S28-3</i>				

Excédent de fonctionnement affecté	2020	2021
Budget exercice suivant	692 708 \$	692 958 \$

Extrait du rapport financier, page S23-1

Acquisition d'immobilisation	2020	2021
Administration générale	28 700 \$	4 200 \$
Sécurité publique	59 142 \$	0 \$
Transport	312 277 \$	692 794 \$
Hygiène de milieu	0 \$	6 294 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	0 \$	0 \$

Extrait du rapport financier, page S14

Fonds réservés	2020	2021
Montant réservé pour le service de la dette à long terme-Administration générale	0 \$	0 \$

Extrait du rapport financier, page S23-1

Vous pouvez consulter le rapport complet au bureau municipal.

2. AVIS DE L'AUDITEUR

De l'avis de l'auditeur Laplante Brodeur Lussier Inc., les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats des activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Revenu de taxes	1 423 693 \$
Taxes aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1	2 747 \$
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	1 420 946 \$
Évaluation des immeubles imposable au 1er janvier 2020 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	209 021 900 \$
Évaluation des immeubles imposable au 31 décembre 2020 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	210 606 600 \$
Évaluation des immeubles imposable aux fins du calcul du taux global de taxation	209 814 250 \$

Le taux global de taxation réel de 2021 est de 0,6772/100 \$

1 420 946 \$ divisé par 209 814 250 \$

Selon l'avis de l'auditeur, le taux global de taxation réel de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la Municipalité a été établi, dans tous les aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Pour l'année 2021, la Municipalité avait comme taux de taxation :

- Taux de base : 0,70/100 \$
- Taux agricole : 0,60/100 \$

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

Tel que mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, on doit inclure au rapport financier de la Municipalité une mention sur la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Élus	Nom	Rémunération (excluant charges sociales)			Allocation de dépenses		
		Municipalité	MRC, Régie et autres	Total	Municipalité	MRC, Régie et autres	Total
Maire	Robert Beauchamp	5 732,00 \$	6 815,00 \$	12 547,00 \$	2 866,00 \$	6 815,00 \$	9 681,00 \$
Mairesse	Marguerite Desrosiers	4 837,00 \$	1 086,00 \$	5 923,00 \$	2 419,00 \$	1 086,00 \$	3 505,00 \$
Siège #2	Alexandre Duval	2 259,00 \$	0,00 \$	2 259,00 \$	1 130,00 \$	0,00 \$	1 130,00 \$
Siège #3	Pascal Bernier	1 977,00 \$	0,00 \$	1 977,00 \$	989,00 \$	0,00 \$	989,00 \$
Siège #4	Karyne Messier Lambert	0 \$	0,00 \$	0 \$	0 \$	0,00 \$	0,00 \$
Siège #5	Gilles Bernier	2 863,00 \$	748,00 \$	3 611,00 \$	1 432,00 \$	748,00 \$	2 180,00 \$
Siège #6	Roger Couture	1 857,00 \$	0,00 \$	1 857,00 \$	929,00 \$	0,00 \$	929,00 \$
Siège #1	Véronique Dufresne	606,00 \$	0,00 \$	606,00 \$	303,00 \$	0,00 \$	303,00 \$
Siège #2	Isabelle Houle	404,00 \$	0,00 \$	404,00 \$	202,00 \$	0,00 \$	202,00 \$

Siège #3	Mélanie Hardy	606,00 \$	0,00 \$	606,00 \$	303,00\$	0,00	303,00\$
Siège #4	William McMahon	606,00 \$	0,00 \$	606,00 \$	303,00\$	0,00	303,00\$
Siège #6	Sylvie Viens	606,00 \$	0,00 \$	606,00 \$	303,00\$	0,00	303,00\$
		22 353,00 \$	8 649,00 \$	31 002,00 \$	11 179,00 \$	8 649,00 \$	19 828,00 \$

En conclusion, le rapport de la situation financière de la municipalité me donne la chance de remercier les gens qui s'impliquent et se dévouent pour l'ensemble de la population. Je tiens à rendre hommage aux nombreux bénévoles qui participent à l'organisation des activités communautaires.

Je tiens également à remercier le conseil municipal pour leur implication et le personnel de la municipalité pour leur travail et leur effort continu afin d'offrir le meilleur service à la population.

Ce 6 juin 2022,

Madame Marguerite Desrosiers, mairesse